

# FOCUS FLORE DE LA SAVANE SAINT-PAUL



**GUIDE  
BOTANIQUE**

**VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE**



# SOMMAIRE

- 4 LES SAVANES DE LA RÉUNION**
- 6 COMMENT UTILISER CE GUIDE BOTANIQUE ?**
- 10 LES ESPÈCES DE MILIEUX DE TONSURE**
- 14 LES ESPÈCES DE MILIEUX DE PELOUSE**
- 18 LES ESPÈCES DE MILIEUX DE SAVANE**
- 22 LES ESPÈCES DE MILIEUX DE SAVANE-OURLET**
- 30 LES ESPÈCES DE MILIEUX DE PRÉMANTEAU ET MANTEAU**
- 44 LES ESPÈCES DE MILIEUX D’AFFLEUREMENT ROCHEUX**
- 50 LES ESPÈCES DE MILIEUX DE FRICHE**
- 54 ILLUSTRATION DES TERMES BOTANIQUES**
- 57 GLOSSAIRE**
- 60 INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES**
- 61 INDEX DES NOMS COMMUNS**
- 62 BIBLIOGRAPHIE**

#### **Crédits couverture**

Photographie principale : Hervé DOURIS

1ère vignette : Morgane ROBERT

2e et 4e vignettes : Hervé DOURIS

3e vignette: Pauline GAUD



**Ce guide botanique des savanes de La Réunion vise à mettre à la portée de tous l'un des résultats d'un programme de recherche interdisciplinaire entrepris pour le Conservatoire du littoral et la Fondation de France. Le but de ce travail est de mieux comprendre l'évolution actuelle des paysages et des milieux de savane, de manière à définir les moyens d'une conservation de ce patrimoine naturel et culturel aujourd'hui menacé.**

**Ce guide a pour objectif de livrer au public une partie des connaissances botaniques rassemblées dans ce cadre. Quarante-neuf espèces de la savane (sur plus de cent cinquante répertoriées) sont ici présentées. Ces dernières ont été choisies car elles caractérisent bien la savane et l'ensemble de ses stades dynamiques. Certaines sont très abondantes, d'autres sont plus rares ou encore à caractère emblématique, patrimonial ou remarquable.**

**Ce guide permettra au lecteur d'identifier rapidement les plantes rencontrées sur le terrain, grâce à l'association de chacune d'elles à des milieux ou à des stades d'évolution du couvert végétal. En effet, les stades et les milieux sont facilement distinguables par leur abondance et composition spécifiques. Les espèces sont présentées sous leur(s) nom(s) réunionnais et français dans des notices illustrées proposant une synthèse de leurs caractéristiques botaniques et écologiques, ainsi que des usages dont elles font l'objet.**

**Avec les savanes de Bellemène, de Crève-cœur, de l'Hermitage, de Bellevue, du Belvédère et l'emblématique savane du Cap La Houssaye, Saint-Paul est le « point chaud » des savanes de La Réunion. Les savanes de Saint-Paul vous permettront de rencontrer une diversité de formes de savane et d'espèces qui les compose. En ce sens, elles sont le terrain propice à l'usage de ce guide botanique.**

# LES SAVANES DE SAINT-PAUL ET DE LA RÉUNION

Les savanes de La Réunion participent pleinement à l'exceptionnelle diversité des milieux et des écosystèmes qui caractérise cette île-montagne. Quand plus haut, sur le versant, les mois passent sans transformer fondamentalement l'aspect des paysages, la métamorphose des savanes rend sensible, aux yeux de tous, le rythme cyclique des saisons. Si les teintes allant du jaunâtre au gris plombé dominant d'avril à novembre, les feux qui surviennent en fin de saison sèche tirent sur elles un voile noir, avant que les premières pluies ne fassent éclore une verdure aussi exubérante qu'éphémère, conservée un moment encore après mars par les arbres et les arbustes, quand les herbes ont déjà revêtu leurs couleurs hivernales.

## CARACTÉRISTIQUES ÉCOLOGIQUES

On désigne généralement par le terme « savane » une végétation de hautes herbes à dominance de graminées. Les savanes de La Réunion se situent au pied du versant occidental (sous le vent) de l'île, entre le rivage et une altitude variant entre le 400 et 600 m. On les trouve principalement sur les sables dunaires, les alluvions de sables et galets des cônes de déjection des grandes rivières, les coulées volcaniques aux affleurements basaltiques et les brèches d'avalanche (roches formées de fragments pris dans un ciment) des massifs volcaniques. Avec une pluviosité annuelle n'atteignant pas 1 000 mm et une température moyenne située entre 23 et 25,5 °C, les savanes de La Réunion s'étendent sous un climat chaud et sec. Elles sont utilisées depuis l'arrivée des hommes dans l'île

comme un pâturage. Les éleveurs entretenaient et entretiennent encore la pâturage par le feu, allumé en fin de saison sèche pour renouveler la valeur nutritive du « piquant », c'est-à-dire des graminées qui constituent la nourriture principale des bœufs. Ces pratiques pyropastorales sont consubstantielles au paysage hérité des savanes réunionnaises.

## FLORE

Les conditions climatiques déterminent l'installation d'un cortège végétal constitué d'espèces héliophiles (affectionnant un fort ensoleillement) et possédant des caractères morphologiques adaptés à la sécheresse extrême (dites xéromorphes). La pratique du brûlage marque profondément la flore locale, composée de pyrophiles et de pyrophytes, c'est-à-dire de végétaux tolérant le feu, ou dépendent de lui pour se reproduire (citons le Piquant jaune – *Heteropogon contortus* - dont la germination est induite par le passage du feu). Le pâturage influence également la composition floristique en favorisant des espèces adaptées au broutage et au piétinement des animaux (*Cynodon dactylon* ou encore *Botriochloa pertusa*, grâce à leurs rhizomes ou stolons). D'autres pratiques humaines ont joué et/ou continuent à jouer un rôle important dans la composition du couvert végétal comme le ramassage des herbes et du bois, ou l'émondage des arbres et arbustes qui favorisent les espèces capables de produire de nouveaux individus par rejet de souche. Malgré la prédominance du caractère secondaire des savanes de La Réunion, des savanes primaires





ont existé et existent encore, notamment à la Rivière des Galets et probablement à la Plaine Chabrier.

### **SES REPRÉSENTATIONS**

Si les savanes réunionnaises peuvent être considérées comme un patrimoine naturel et paysager, ce n'est pas à la manière des Hauts de l'île, aujourd'hui regardés comme un « sanctuaire » de la bio- et de la géo-diversité, reconnus comme patrimoine mondial de l'UNESCO. Les bas, quant à eux, donnent à voir et à vivre une autre « nature », imprégnée d'humanité, profondément marquée par l'histoire sociale et culturelle de l'île ; une nature « de proximité » aussi, aisément accessible aux populations de plus en plus urbaines du littoral occidental, qui trouvent dans les savanes une réserve d'air pur et d'espace libre. Cette nature-là n'a longtemps pas été reconnue digne d'intérêt. On a, de fait, souvent regardé les savanes comme un milieu stérile, une « friche » sans valeur, voire — et cela dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle — le reflet d'un dysfonctionnement global de la nature insulaire, menacée, notamment, par la déforestation et ses effets négatifs sur le climat. La savane apparaissait ainsi moins comme un paysage « naturel » que comme le résultat de la destruction par les hommes d'un paysage originel : celui d'une forêt primaire de basse altitude recouvrant, avant l'installation des hommes, l'ensemble — ou au moins une large part — du bas-versant sous le vent de l'île.

### **DES DYNAMIQUES FORTES**

L'attrait qui commence aujourd'hui à se manifester survient au moment même où s'accélère la mutation paysagère du littoral sous le vent et où l'existence même des savanes apparaît menacée. Depuis la fin des années 1990, les quartiers résidentiels et les infrastructures routières ont en effet largement empiété sur l'espace qui leur était anciennement dévolu, qui s'était longtemps étendu à l'essentiel du bas versant sous le vent, entre la Rivière Saint-Denis et Saint-Pierre. Les savanes apparaissent aujourd'hui comme des îlots enclavés dans la nappe urbaine du littoral ouest. Tout en menaçant de les effacer des paysages de l'île, ces mutations ont accéléré leurs transformations paysagères et floristiques. Le remue-ménage des sols et, surtout, le déclin de l'élevage et des autres pratiques d'exploitation des ressources ont permis à certains ligneux de se développer, au premier rang desquels *Leucaena leucocephala*, Cassi ou Mosa, dont l'expansion aussi récente que spectaculaire a déjà abouti à transformer certaines savanes en des boisements impénétrables, relativement pauvres du double point de vue biologique et paysager. Les espèces originales de la savane, mais aussi la diversité même de ses formations végétales, apparaissent à court terme menacées de disparition. Avec elles, c'est aussi tout un monde social et culturel, largement impliqué dans la construction de ces paysages végétaux, qui risque de s'effacer.



# COMMENT UTILISER CE GUIDE BOTANIQUE ?

Ce guide présente les plantes dans les milieux où on les rencontre. Sept sont ici distingués, qui correspondent simultanément — excepté les « affleurements rocheux » et les « friches » — à des stades d'évolution de la savane, depuis la tonture jusqu'au manteau forestier. Le passage d'un stade à un autre dépend entre autre de l'intensité et la fréquence des pratiques pyro-pastorales, c'est-à-dire du régime de perturbations alliant brûlage et broutage par le bétail.

Ces 7 milieux peuvent être aisément identifiés sur le terrain, sur la base des descriptions proposées, accompagnées des descriptions proposées et des encarts associés à chacune d'elles. Ces milieux ont tous des caractères paysagers bien marqués. Les fiches espèces sont structurées par des photographies accompagnées de descriptions détaillées qui faciliteront la reconnaissance .



## TONSURE

Le terme de « tonture » évoque le faible recouvrement, associé aux sols les plus squelettiques et secs. La tonture est le premier stade de colonisation des sols dénudés et peut apparaître, de manière régressive, en condition de très forte pression pastorale. Les végétaux sont de type pionnier et à vie courte. Les espèces les plus représentatives de ce stade sont de petites graminées comme *Tragus mongolorum*, *Eragrostis pilosa*, *Dactyloctenium australe* ou encore des *Portulaca*. En conditions de stagnation d'eau et à la saison des pluies, ces tontures peuvent accueillir des communautés de mousses et d'hépatiques (bryologiques) et de « microalgues » (cyanobactériales).



## PELOUSE

Ce stade correspond à la première couverture importante du sol des savanes pyropastorales. Le caractère pionnier est encore marqué par les deux légumineuses *Zornia gibbosa* (Zornie gibbeuse) et *Alysicarpus bupleurifolium*. Mais ce sont habituellement la graminée *Aristida adscensionis* (Piquant jaune) et la légumineuse plus discrète, *Tephrosia pumila* subsp. *ciliata* qui marquent la physionomie de cette pelouse pionnière. Ouvertes dans un premier temps, avec un bon fonctionnement de la niche de régénération permettant aux espèces à vie courte de germer et de boucler leur cycle de vie, ces pelouses, en l'absence de perturbations suffisantes, finissent par se fermer (pelouses post-pionnières).



## SAVANE À HETEROPOGON

À La Réunion, les savanes pyropastorales de l'Ouest de l'île sont typiquement composées d'*Heteropogon contortus* (Piquant jaune, graminée pyrophyte) et de *Tephrosia purpurea* subsp. *purpurea* (Indigo rouge). Cette graminée tend à fermer progressivement le couvert végétal et réduire la diversité floristique présente dans les stades précédents.







### SAVANE-OURLET

Les savanes-ourlets correspondent au vieillissement des savanes à *Heteropogon* dans les dynamiques de déprise agropastorale et de reconquête préforestière par les ligneux (arbustes et arbres). Physionomiquement, ces savanes-ourlets conservent une morphologie de savane en raison de la place encore prépondérante d'*Heteropogon contortus* (Piquant jaune). Cependant elles s'enrichissent en lianes, principalement *Cajanus scarabeoides* (Fausse pistache maronne) mais aussi *Clitoria ternatea* (Liane madame), *Rhynchosia malacophylla*, *Passiflora foetida* (Grenadine pocpoc) ou encore d'arbrisseaux lianescents comme *Desmanthus virgatus* (Ti mosa).



### PREMANTEAU & MANTEAU

Le prémanteau et le manteau correspondent à l'évolution rapide des savanes-ourlet dans le cas où l'abandon des pratiques agro-pastorales persiste. Ce milieu regroupe des formes plus ou moins arborées et/ou arbustives, voire dans quelques cas arborescentes. La colonisation débute généralement par *Lantana camara* (Galabert), *Dichrostachys cinerea* (Kéké), *Leucaena leucocephala* (Mosa), *Vachellia farnesiana* (Zépinar) et *Ehretia cymosa* (Bois bob). Aux stades plus développés subsistent les arbustes de grande taille et les petits arbres principalement *L. leucocephala* (Mosa) et *Pithecellobium dulce* (Tamarin de l'Inde).







## AFFLEUREMENT ROCHEUX

Entre les affleurements rocheux, les corniches rocheuses et les fronts de falaise ou encore les éboulements de pied de falaise, il s'agit d'un milieu complexe par la diversité des reliefs et des microclimats. On retrouve des fougères rupicoles d'anfractuosités avec *Pellaea viridis* (Pellée vert) et *Actiniopteris semiflabellata* (Fougère latanier). *Agave gr. Americanae* (Choka bleu) et *Furcraea foetida* (Choka vert) s'y plaisent également bien. Des éléments ligneux hérités des broussailles des savanes voisines, notamment *Schinus terebinthifolius* (Baie rose), *Ehretia cymosa* (Bois bob) et *Leucaena leucocephala* (Mosa), peuvent également être présents.



## FRICHE

Les friches correspondent à des zones anciennement cultivées. Dans les savanes il a pu s'agir d'anciennes cultures de canne à sucre, de coton, de caféier ou de parcelles maraichères. Elles se reconnaissent facilement par leur composition en hautes graminées (espèces de la famille des Poacées), tout particulièrement *Themeda quadrivalvis* (Labourdonnais) et *Urochloa maxima* (Gros Fataque).





# GROS CHIENDENT

*Dactyloctenium aegyptium* (L.) Willd. & australe Steud.

Poaceae



## GRAMINÉES À ÉPIS DORSIVENTRAUX

Les feuilles ont un limbe linéaire ondulé, une nervure centrale en gouttière et des marges à poils rigides donnant à la feuille une texture rugueuse. Les tiges sont stolonifères, s'enracinant aux nœuds chez *D. australe*. L'inflorescence est composée de 1 ou 3 épis allongés et vert pâle chez *D. australe* (1a) et de 4 (parfois 5-6) épillets courts et brunâtre chez *D. aegyptium* (1b). Les épillets sont portés à la face inférieure d'un axe élargi et aplati (épis dorsiventraux).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

*D. aegyptium* (l'espèce à 4 épis) est utilisée à La Réunion en tisane pour faire pousser les dents de lait. Leur dénomination « gros chiendent » est une confusion avec *Eleusine indica*, qui elle aussi est une graminée à épis dorsiventraux mais qui, contrairement à ces deux espèces de *Dactyloctenium*, est une vivace particulièrement difficile à déraciner.





# PATURIN POILU

*Eragrostis pilosa* (L.) P. Beauv.

Poaceae

2



## PETITE GRAMINÉE ANNUELLE TRÈS DISCRÈTE

Les tiges sont nombreuses, dressées ou obliques (2a). Les feuilles sont fines, glabres sauf autour de la ligule avec une touffe de longs poils étalés (2b) ; c'est là sans doute l'un des caractères les plus remarquables de cette espèce. Le limbe est d'abord plan puis roulé au sommet. L'inflorescence est une panicule violacée d'abord contractée puis étalée, pyramidale et lâche (2c). Le fruit est un caryopse oblong.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les graines de cette espèce, très variable, font parties de celles des « kreb », désignant les graines de graminées sauvages traditionnellement consommées par certaines populations de la région sahélienne. Il s'agit très probablement de l'ancêtre du tef (*Eragrostis tef* (Zucc.) Trotter), une des premières espèces de plantes domestiquées et encore aujourd'hui cultivée en Afrique.





# CŒUR DE NELY, TI TAMARIN

*Phyllanthus amarus* Schum. & Thonn.

Phyllanthaceae

3



## PETITE HERBE ANNUELLE DRESSÉE DE 10-60 CM DE HAUT

Elle présente de nombreuses ramifications horizontales, ses feuilles sont alternes avec des stipules triangulaires devenant noires et son limbe est oblong à obovale (3a). Les fleurs, situées sous les feuilles, sont petites et verdâtres (3b). Les fleurs femelles sont situées sur la moitié basale des rameaux et les fleurs mâles sont situées sur la moitié terminale des rameaux. Le fruit est une capsule sphérique.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette plante est traditionnellement utilisée à la Réunion pour purger les enfants. Appelée « Bhumyamalaki » en Inde, cette plante est connue dans la médecine ayurvédique pour résoudre des problèmes d'estomac, génito-urinaires, de foie, de rein et de rate. De par ses nombreuses propriétés médicinales, notamment antivirales efficaces contre l'hépatite B, son usage s'est répandu en Occident.





# MOUSSE HÉPATIQUE, RICCIA

**Riccia L.**

**Ricciaceae**

4



## HÉPATIQUES INDIGÈNES OU ENDÉMIQUES DES OUVERTURES À STAGNATION D'HUMIDITÉ (4a)

Ces hépatiques sont reconnaissables par leur thalle formant des rosettes et pour la plupart des cas la présence de petites dépressions ou sillons à la surface du thalle (4b). Elles sont généralement de couleur vert glauque et parfois teintées de rouge en bordure du thalle.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les hépatiques font partie des Bryophytes au sens large, qui correspond aux plantes sans système vasculaire (à contrario des Trachéophytes). Il faut attendre les premières pluies estivales pour observer les tapis de Riccia. L'identification récente de ces hépatiques dans les savanes de Saint-Paul (Crève-Coeur, Plateau Combava et Bellevue) a révélé la présence de deux espèces; une espèce endémique de La Réunion : *Riccia helenae* et une plus commune *Riccia congoana*, espèce indigène de l'océan Indien.





# ZORNIE GIBBEUSE

*Zornia gibbosa* Span.

Fabaceae

5

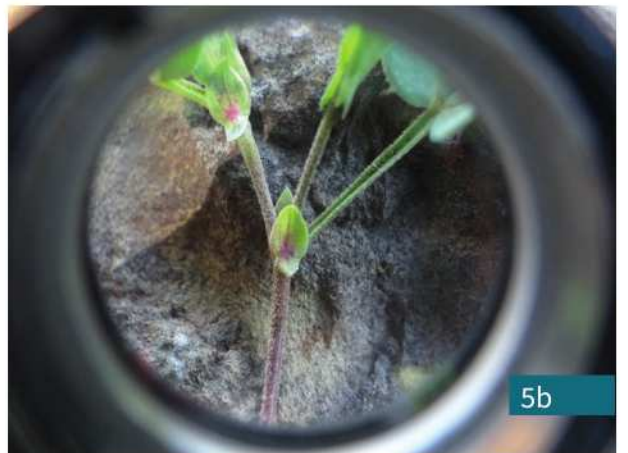


## PETITE HERBE ANNUELLE, INDIGÈNE ET PROTÉGÉE

Les feuilles sont composées de 2 folioles (5a), à pétiole canaliculé et sont pourvues de 2 stipules étroitement ovales parsemées de points glanduleux (5b). Le limbe des feuilles inférieures est elliptique-oblong et celui des feuilles supérieures est davantage étroitement ovale-linéaire. L'inflorescence est un épi de 8 à 12 petites fleurs jaunes chacune pourvue de 2 bractées ovales-elliptiques et pubescentes. Le fruit est une gousse garnie de soies, souvent cachée par les bractées (5c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette espèce protégée est une des plantes les plus caractéristiques des ouvertures des savanes. Un petit aiguillon (appelé glochidie) est présent sur chaque soie du fruit de cette espèce. Cette espèce à court cycle de vie est présente dans le premier stade de pelouse (pelouse pionnière).





# BOTHRIOCHLOA PERTUS

*Bothriochloa pertusa* (L.) A. Camus.

Poaceae

6



## GRAMINÉE PÉRENNE À STOLON ROUGEÂTRE

Ses chaumes rougeâtres développent des racines au niveau des nœuds (7a). Le limbe des feuilles est vert grisâtre de 5 à 10 cm de long et 2 à 6 mm de large, glabre sauf à la base avec quelques poils clairsemés. La ligule est courte et en frange (7b). L'inflorescence est subdigitée de couleur violacée (7c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce à ses stolons, cette espèce est adaptée au broutage et au piétinement des animaux. Il s'agit d'une plante à multiples usages, notamment en tant que fourrage mais également dans la création de pelouses artificielles et de gazons de terrains de sport. La glume inférieure des épillets sessiles présente un petit trou au centre (7d); d'où le nom de l'espèce «pertusa» qui évoque le mot latin «pertusus», «percé».



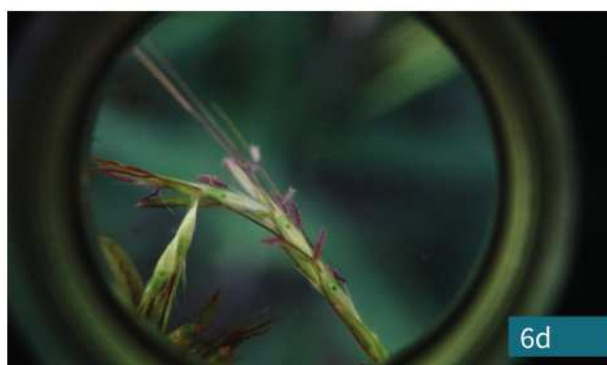
6a



6c



6b



6d



# PIQUANT BLANC

*Aristida adscensionis* L.

Poaceae

7



## GRAMINÉE INDIGÈNE ANNUELLE DE 5 À 60 CM DE HAUT

Elle se reconnaît par ses panicules pendantes se balançant au gré du vent (6a). Elle présente un chaume lisse et avec des nœuds foncés violacés. Les feuilles sont dressées, linéaires avec une gaine glabre aux marges ciliées et une ligule en couronne de cils. L'inflorescence est une panicule étroite avec des ramifications courtes pendantes toutes d'un même côté de l'axe (6b). Comme toutes les espèces d'*Aristida*, les épillets sont pourvus d'une arête trifide (6c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est la graminée par excellence des pelouses pionnières où les sols ont été décapés par l'érosion ou par un régime de perturbation alliant feu et pâturage. Elle est souvent associée à diverses Fabacées et tout particulièrement à *Zornia gibbosa* et *Tephrosia pumila subsp. ciliata*.









# INDIGO ROUGE

*Tephrosia purpurea* (L.) Pers. subsp. *purpurea*

Fabaceae

8



**HERBE ANNUELLE OU PÉRENNE DE COURTE LONGÉVITÉ DE 70 À 100 CM DE HAUT**

Ses tiges sont légèrement pubescentes. Les feuilles imparipennées sont composées de 5 à 10 paires de folioles obovales à oblongues-elliptiques (9a, 9b). L'inflorescence est un racème de 2 à 20 cm. Les fleurs présentent une corolle à pubescence blanche et un calice rosâtre, et le fruit est une gousse glabre légèrement courbée vers le haut (9c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon Jacob de Cordemoy, les racines de cette espèce sont toniques et stomachiques. Indigo évoque les propriétés tinctoriales de ses feuilles, lesquelles offrent une pigmentation orange-brune. À noter que le véritable indigo (*Indigofera tinctoria*) existe naturalisé dans des savanes proches du littoral. À Hawaii, la roténone et la téphrosine que l'espèce contient étaient utilisées comme poison pour la pêche.





# HIBISCUS FAUX-SIDA

*Hibiscus sidiformis* Baill.

Malvaceae

9



## PETITE HERBE À TIGE PRINCIPALE DRESSÉE ET TIGES SECONDAIRES ÉTALÉES

Elle est pourvue de différents types de poils : étoilés, simples longs et courts. Les feuilles sont simples, alternes, subcirculaires à la base de la plante puis devenant étroitement ovales au sommet de la tige (10a). Elles présentent un pétiole plus long que le limbe. Les marges du limbe sont entières ou grossièrement dentelées (10b). Les fleurs sont axillaires de  $\pm 1$  cm de diamètre, à calice soudé et à corolle libre jaune pâle (10c). Le fruit est une capsule globuleuse portant des poils le long des marges (10d).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Comme la majorité des autres espèces de Malvaceae, notamment celles du genre Hibiscus ou encore le Cotonnier et le Gombo, les étamines sont soudées en un tube, la plante est pourvue de poils étoilés et la nervation principale des feuilles est palmée.





# PIQUANT JAUNE, VELPIQUANT

*Heteropogon contortus* (L.) P.Beauv. ex Roem. & Schult.

Poaceae

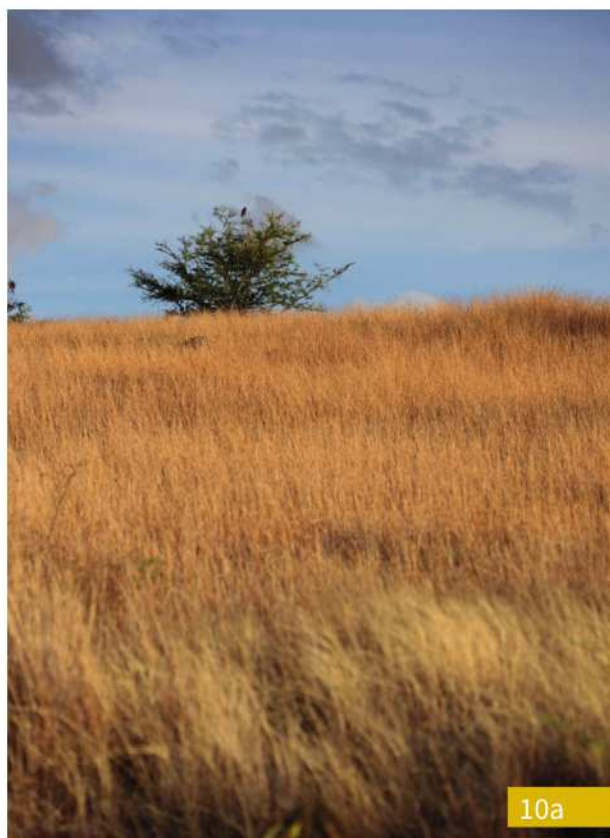


**GRAMINÉE INDIGÈNE PÉRENNE FORMANT  
À MATURITÉ DES TOUFFES D'ENVIRON 70  
À 90 CM DE HAUT**

Les tiges sont dressées (11a). La ligule est à longs poils. L'inflorescence est formée de 1 à 3 épis solitaires dressés comprenant chacun deux rangées d'épillets. Les rangées de la partie supérieure de l'épi sont composées d'un épillet sessile pourvu d'un callus très piquant (11b) et d'une arête rousse, de 7 à 8 cm de long.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

C'est la graminée des savanes réunionnaises par excellence, fourrage de base pour les bœufs moka. C'est une espèce zoochore ; ses épillets sessiles forment des pelotes (11c) qui avec leur callus s'accrochent aux animaux et aux hommes. Cette espèce est le principal agent des changements de teintes des savanes : fauves en hiver et vertes en été. Il existe une variété (peut-être une espèce à part entière) de couleur glauque, donnant une teinte bleutée à la savane.









# TI MOSA, TI CASSI

*Desmanthus virgatus* (L.) Wild.

Fabaceae



## HERBE DRESSÉE À TIGE ANGULEUSE

La feuille est alterne bi-pennée, composée de 1 à 4 paires de pennes de 6 à 15 paires de folioles oblongues asymétriques ciliolées (12a). Elle est pourvue de stipules en pointe longue de 3 à 6 mm et d'une glande pétiolaire circulaire. L'inflorescence est une capitule ovoïde ou sphérique avec un pédoncule de 2 à 7,5 cm qui porte 6 à 10 fleurs (12a). Ces dernières sont blanches et portent 10 étamines d'environ 5 mm de long. La gousse est linéaire et très fine (12b).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Il s'agit d'une espèce très appréciée par les cabris et les bœufs. Elle a tendance à former de vastes nappes finissant par recouvrir la savane à *Heteropogon contortus*.





# HERBE TOURTELLE

*Trichodesma zeylanicum* (Burm. F.) R. Br.

Boraginaceae



## HERBE POILUE POUVANT ATTEINDRE 1,5 M DE HAUT (13A)

Elle est couverte de poils denses blanchâtres et piquetée de petits points noirs (13b). Les feuilles sont simples, opposées à la base et devenant alternes au sommet. Le limbe est oblong-lancéolé à base subcordée et à sommet aigu. Les fleurs, en boutons pointus, sont bleu pâle à rose pâle (13c). Le fruit est un nucule à 4 loges indéhiscentes et à sépales persistants en forme d'étoile (13c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

À La Réunion les feuilles de cette espèce sont données aux lapins mais sont aussi utilisées en tisane pour traiter le diabète. Son nom local vient du fait que son fruit est mangé par les tourterelles. Certaines personnes les mangent car elles seraient riches en oméga 3. L'huile de ses graines est employée en Tanzanie, en Inde et au Pakistan pour ses propriétés émollientes. Les tourterelles voudraient-elles avoir les plumes plus douces ?





# HERBE CHACHA, POIS ROND MARRON

*Crotalaria retusa* L. et *Crotalaria verrucosa* L.

Fabaceae



## HERBES À COURTE DURÉE DE VIE ET GÉNÉRALEMENT DE MOINS D'1 M

Ses tiges sont cylindriques et à poils courts. Les feuilles sont simples stipulées. Le fruit est une gousse gonflée glabre. Les feuilles de *C. verrucosa* sont d'un aspect ondulé et portent des stipules courbées-ovales (13a) alors qu'elles sont raides, planes, plus étroites et portant des stipules linéaires chez *C. retusa*. L'inflorescence est une cyme terminale à fleurs jaunes chez *C. retusa* (13b) et à fleurs violacée chez *C. verrucosa* (13c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Leurs dénominations à la Réunion, « herbe chacha » ou « herbe tapage », font référence aux bruits émis par les graines libres lorsque l'on secoue la gousse. Certaines espèces de ce genre sont reportées comme causant la cirrhose du foie chez les humains et les vaches. Bien que considérée comme adventice, *C. retusa* est cultivée en Inde pour sa fibre.





# FAUSSE PISTACHE MARONNE

*Cajanus scarabaeoides* (L.) Thouars

Fabaceae

14



## HERBE TRAINANTE OU GRIMPANTE

Les feuilles sont trifoliolées de 3 à 7 cm de long pourvues de petites sitpules. Les folioles sont elliptiques à obovales avec des poils gris densément sur les deux faces (14a). L'inflorescence est un fascicule axillaire pauciflore (généralement 2 fleurs par fascicule). Les fleurs sont jaunes à calice densément pubescent et à l'étendard lavé de rouge (14b). Le fruit est une gousse oblongue sillonnée entre les graines, couvertes de nombreux poils raides (14c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Proche de l'Ambrevade (*Cajanus cajan*), ses feuilles étaient utilisées à La Réunion pour ses propriétés hémostatiques et diurétiques. Son fruit peut être mangé comme des haricots. En Inde elle est appelée « Rantu » ou « Banna adhaki » et est traditionnellement utilisée contre la diarrhée des vaches et pour la fertilité des femmes.





# DESMODIE DU GANGE

*Desmodium gangeticum* (L.) DC.

Fabaceae



## HERBE LIGNEUSE OU PETIT ARBRISSEAU DE 0,20 À 2 M DE HAUTEUR

Les ramilles sont anguleuses, à petits poils crochus et d'autres plus longs étalés. Les feuilles sont simples, alternes et pourvues de stipules à base triangulaires (15a). Le limbe est ovale à elliptique (15a). L'inflorescence est terminale ou axillaire, composée de 2-4 fleurs à corolle rose à violette (15b). Le fruit est une gousse profondément divisée sur sa partie inférieure en 3 ou 8 articles arrondis veinés de pourpre ou de bordeaux (15c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette espèce est appréciée par les cabris péi et les bœufs Moka. C'est une des plantes les plus utilisées dans la médecine Ayurvédique. Elle a de nombreuses propriétés médicinales notamment anti-dépressive, anti-anxiété ou encore antioxydant et anti-diabétique. En Asie elle est aussi utilisée comme engrais vert.





# SIRATRO, POIS DE SENTEUR MARRON

*Macroptilium atropurpureum* (DC.) Urb.

**Fabaceae**

16



## LIANE PÉRENNE COUVERTE DE POILS FINS LUI DONNANT UNE COULEUR GRISÂTRE (16a)

Les feuilles sont trifoliolées pourvues de 2 stipules ovales-triangulaires (16b). Le limbe est asymétrique pour les folioles latérales et en forme de losange pour la foliole centrale. Sa face inférieure est densément couverte d'une pilosité d'un blanc velouté. L'inflorescence est un racème composé de 6 à 12 fleurs de couleur pourpre noirâtre souvent disposées en paire (16c). Le fruit est une gousse longue, fine et à sommet aigu.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette espèce a été introduite à La Réunion comme espèce fourragère. Elle fut une des premières espèces de légumineuse à être semée pour le bétail en Australie. Dans d'autres régions elle est aussi utilisée pour la stabilisation des dunes ou comme couvert végétal. En effet, en tant qu'espèce de la famille des Fabacées fixatrice d'azote atmosphérique, elle enrichit les sols.





# TÉPHROSIE NOCTIFLORE

*Tephrosia noctiflora* Bojer ex Baker

Fabaceae



**HERBE ANNUELLE OU PÉRENNE À COURTE DURÉE DE VIE, HAUTE DE 50 À 150 CM**

La tige est densément pubescente. Les feuilles sont alternes, longues de 7 à 15 cm, imparipennées de 7 à 12 paires de folioles oblongues-ovales à pubescence argentée sur la face inférieure et pourvues de stipules falciformes et pubescentes (17a). L'inflorescence est un racème à fleurs pourvues d'un calice fortement pubescent et d'une corolle blanche veinée de violet (17b). Le fruit est une gousse en forme de sabre et couverte d'une pubescence brune (17c).

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Cette espèce ne fleurit qu'une fois que le soleil se couche, d'où son nom d'espèce « noctiflora ». Comme beaucoup d'espèces du genre *Tephrosia*, elle contient de la roténone. Avant son interdiction sur le marché, cette molécule était utilisée comme insecticide.



17a



17b



17c



# POMPON SOLDAT, MONTE EN L'AIR

*Leonotis nepetifolia* (L.) R. Br.

Lamiaceae

18



## GRANDE HERBE ANNUELLE POUVANT ATTEINDRE 2 M DE HAUT

La tige, légèrement pubescente, est à section carrée (18a, caractère commun à presque toutes les espèces de Lamiacées). Les feuilles sont opposées dentées à long pétiole et à limbe ovale aigu au sommet tronqué à la base (18a). L'inflorescence est un verticillastre de 4 à 6 cm de diamètre (18b, 18c). Les fleurs sont à calice poilu soudé en un tube et à corolle orange sombre (18b). Le fruit est un petit akène.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

En Afrique du Sud, d'où elle est originaire, elle est communément appelée « wild dagga », signifiant « wild cannabis » (cannabis sauvage) et est traditionnellement utilisée en décoction pour ses nombreuses vertus médicinales : hémorroïdes, eczéma, démangeaisons, crampes musculaires, maux de tête, piqûres d'araignée et de serpent.





# L'ENCENS, CAFÉ DE CHINE, BAIE ROSE, FAUX POIVRIER

*Schinus terebinthifolia* Raddi.

Anacardiaceae



**EEE - ARBUSTE MULTICAULE DE 2-6 M DE HAUT (19a)**

Les feuilles sont composées imparipennées à 2 à 4 paires de folioles obovales vert sombre dessus et plus claires dessous. Les marges du limbe des folioles peuvent être légèrement découpées (19b). L'inflorescence est une panicule axillaire portant des petites fleurs blanches. Le fruit est une drupe rouge rappelant le grain de poivre (19c).

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Cette espèce est valorisée économiquement en tant qu'espèce mellifère la plus exploitée en apiculture. Ses fruits sont aussi utilisés en tant qu'épices, autrefois appelés « poivre rose ». Il s'agit d'un excellent bois de chauffe (donnant un goût particulier à la viande) et bois de construction (planté comme un «poto» le bois s'enracine et ne pourrit donc pas). Sa résine est utilisé contre les crevasses de pieds et ses feuilles, riche en térébinthine, éloignent les insectes ravageurs.





# BOIS DE LAIT

*Tabernaemontana persicariifolia* Jacq.

Apocynaceae

20

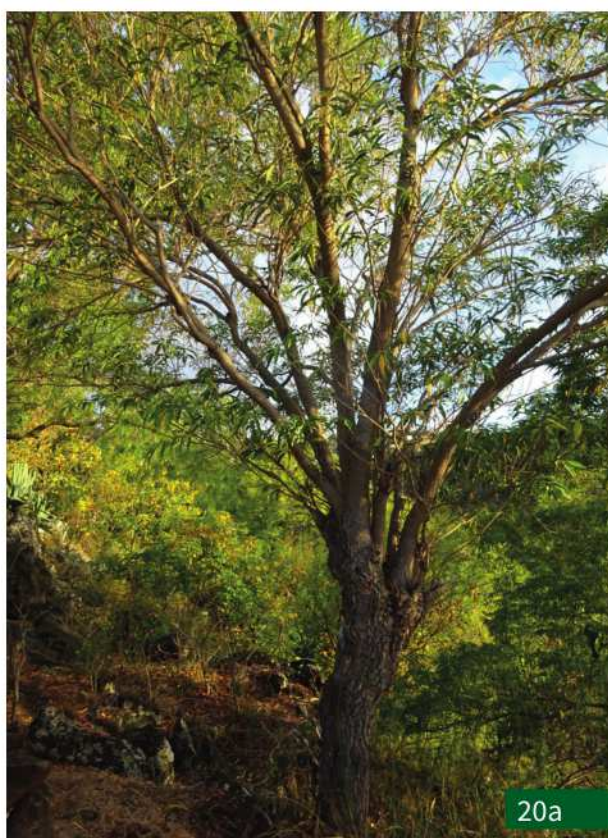


## ARBUSTE OU PETIT ARBRE ENDÉMIQUE À LATEX BLANC LAITEUX (20a)

Ses rameaux sont lenticellés, gris et longitudinalement fissurés. Les feuilles sont opposées à limbe subcoriace de forme très variable ; elliptique à étroitement elliptique ou parfois étroitement ovale (20b). L'inflorescence est corymbiforme, beaucoup plus petite que les feuilles et portant des fleurs blanches odorantes. Le fruit est composé de 2 méricarpes lisses contenant de nombreuses graines à arille rouge.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Son nom local « bois de lait » vient du fait que, comme toutes espèces d'Apocynacées, cette espèce sécrète du latex blanc laiteux. Au sein des savanes il s'agit d'une espèce relictuelle des boisements semi-xérophiles. Cette espèce est fortement menacée de disparition dans le milieu naturel par l'accroissement de l'urbanisation et le développement de nouvelles infrastructures.





# GRAND-FEUILLE, BOIS BOB

*Ehretia cymosa* Thonn.

Boraginaceae



## ARBUSTE À CIME ÉTALÉE, AUX RAMEAUX RETOMBANTS ET PUBESCENTS (21a)

Les feuilles sont alternes, caduques avec des poils raides sur le pétiole canaliculé sur la marge et la face inférieure du limbe (21b). La face inférieure du limbe est à nervation saillante et présente des domaties à l'aisselle des nervures secondaires. L'inflorescence est terminale en panicule formée de cymes corymbiformes portant de nombreuses fleurs blanches odorantes (21c). Le fruit est une drupe à calice persistant, de couleur orange.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

À La Réunion cette plante, aussi appelée «Bois malgache», est utilisée pour son bois à la fois souple et solide dans la fabrication des manches à outils et pour la confection de l'instrument de musique (dont le bobre). Autrefois, on en faisait du charbon et aujourd'hui il est encore utilisé en tant que bois de chauffe. Ses feuilles sont également utilisées en tant que fourrage pour les cabris.





# IPOMÉE, LIANE TOUPIE, VOLUBILIS

*Ipomoea obscura* (L.) Ker Gawl, *Ipomoea purpurea* (L.) Roth  
et *Ipomoea triloba* L.

Convolvulaceae



## LIANES À FLEURS AXILLAIRES EN FORME D'ENTONNOIR

*I. obscura* et *I. purpurea* ont toutes les deux des feuilles en forme de cœur avec une pointe plus aigüe chez *I. obscura* (22a). Chez *I. triloba*, elles sont entières ± trilobées (22b). Les fleurs sont blanches chez *I. obscura* (23a), bleue chez *I. purpurea* (22c) et rose chez *I. triloba* (22d). Le fruit de ces trois espèces est une capsule globuleuse avec des sépales persistants portant au sommet de nombreux poils chez *I. triloba*, récurvés chez *I. obscura* et droits chez *I. purpurea*.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'espèce à fleur blanche (*I. obscura*) est appelée « Liane toupie » à La Réunion, ses feuilles sont traditionnellement utilisées en cataplasme pour la cicatrisation. De nombreuses espèces d'*Ipomoea* indigènes, naturalisées et cultivées sont présentes à La Réunion. *I. purpurea* est une plante ornementale bien connue sous le nom de « Volubilis ».





# JATROPHA, MÉDECINIER ROUGE

*Jatropha gossypifolia* L.

Euphorbiaceae

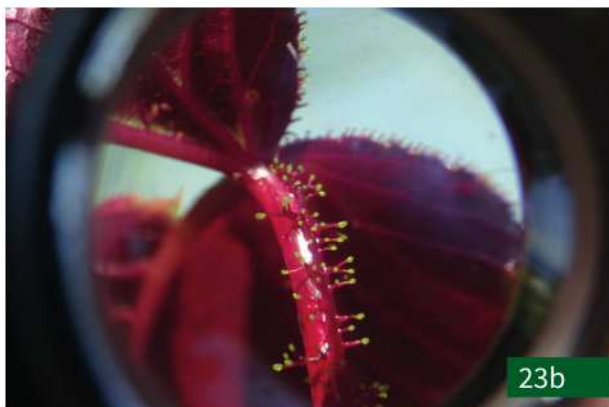


## ARBUSTE PIONNIER SÉCRÉTANT UN SUC LAITEUX (23a)

Ses feuilles sont pourvues de poils glanduleux (23b). Juvéniles, elles sont rougeâtres et collantes. Le limbe est  $\pm$  circulaire à ovale, découpé en 3 à 5 lobes, à sommet aigu et à base cordée, évoquant les feuilles de coton (23c); d'où son nom d'espèce, « gossypium » étant le nom du coton en latin. L'inflorescence est un corymbe terminé par une fleur femelle de couleur pourpre (23d). Le fruit est une capsule trigone.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette espèce récente à La Réunion commence à envahir les Bas de l'Ouest. Cependant, elle a un intérêt économique grandissant, par ses propriétés médicinales, notamment anticancéreuses, par son activité molluscicide ou encore par son potentiel en tant que biocarburant. Elle est parfois confondue avec le « Pignon d'Inde » (*Jatropha curcas*) ou encore « Tantan » (*Ricin, Ricinus communis*).





# BOIS NOIR, BANOIR

*Albizia lebeck* (L.) Benth.

Fabaceae

24



## EEE - ARBRE POUVANT ATTEINDRE 25 M DE HAUT

La feuille est composée bi-paripennée, de 3 à 9 paires de pennes pourvus de 13 à 14 paires de folioles elliptiques-oblongues à oblongues (24a). Des stipelles sont présents à la base de chaque penne (24b). L'inflorescence est un glomérule, composé de 12 à 20 fleurs à longues étamines à filets blancs formant des sortes de pompons dorés de cheveux d'ange (24c). Le fruit est une gousse plate oblongue arrondie au sommet (24d).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Introduit à la fin du 18<sup>e</sup> siècle à La Réunion, cet arbre servait à ombrager les plants de caféiers, à produire de la gomme (exsudat de sève utilisé en tant qu'adhésif) à tanner le cuir (à partir de son écorce et de ses graines), à fabriquer les charrettes à boeufs et à fournir du charbon (à partir de l'écorce) utilisé particulièrement au repassage du linge. Cet arbre est aujourd'hui utilisé dans l'aménagement paysager en tant qu'arbre ornemental, dans l'ébénisterie et dans l'apiculture.



24a



24b



24c



24d



# LIANE MADAME

*Clitoria ternatea* L. var *ternatea*

Fabaceae

25



## LIANE POUVANT ATTEINDRE 3 M DE LONG

Les feuilles sont composées imparipennées de 2 à 3 paires de folioles ovales à elliptiques à pubescence apprimée, longues de 8 à 15 cm (25a). Les fleurs, situées aux aisselles foliaires, sont pourvues d'un grand étendard bleu (25b) ou blanc (25c, représentant 2 variétés différentes ; au Cap La Houssaye, c'est principalement la forme à corolle blanche qui est présente). Le fruit est une gousse subsessile, linéaire.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

En Asie du Sud-Est les fleurs sont couramment utilisées pour donner une couleur bleue aux plats. A La Réunion, elles peuvent être utilisées pour colorer le riz et pour purifier le foie. Étymologiquement Clitoria signifie clitoris en latin, faisant référence à la forme évocatrice de la fleur. D'ailleurs la plante aurait des propriétés emménagogues. Utilisée en médecine ayurvédique, la pharmacologie lui reporte de nombreuses propriétés médicinales. Elle est aussi une bonne source de protéine pour le bétail.





## *Dichrostachys cinerea* (L.) Wight et Arn.

### Fabaceae



#### EEE - ARBRISSEAU À RAMEAUX COURTS ET ÉPINEUX (26a, 26b)

Les feuilles sont composées pari-bipennées de 5 à 20 paires de pennes chacune pourvue d'une glande stipitée et de 10 à 40 folioles linéaires à oblongues (26b). L'inflorescence est un épi pendant bicoloré composé de fleurs stériles blanchâtres à rosâtres sur sa partie inférieure et de fleurs hermaphrodites jaunâtres sur sa partie supérieure (26c). Le fruit est une gousse tordue, indéhiscente (26d).

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est une espèce très envahissante dans beaucoup de pays tropicaux. À La Réunion elle forme des broussailles mono spécifiques impénétrables. Il semble que l'espèce soit arrivée à Saint-Leu sous forme de graines retenues sous les sabots de bœufs importés d'Afrique. Au Gabon et en Côte d'Ivoire, l'écorce de cette espèce est utilisée contre la malaria ou les rhumatismes et pour enclencher l'accouchement.





# MOSA, CASSI

*Leucaena leucocephala* (Lam.) de Wit.

Fabaceae

27



## EEE - ARBUSTE POUVANT ATTEINDRE 4 M

(27a)

Les feuilles sont alternes, composées bi-paripennées de 3 à 7 paires de pennes de 7 à 17 paires de folioles obliques, linéaires, oblongues, acuminées. Une glande foliaire est souvent présente au sommet du pétiole. L'inflorescence est un glomérule de fleurs à nombreuses étamines blanches à long filet (27b). Le fruit est une gousse plate qui fournit des graines brunes et luisantes (27c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'espèce a été introduite vers 1820 à La Réunion et cultivée pour le fourrage bien qu'elle contienne de la mimosine, toxine néfaste pour le bétail mais très bien supportée par les bœufs Moka et les cabris péi. Depuis le déclin des pratiques pastorales, elle envahit les savanes.

✚ Une espèce proche, *Leucaena diversifolia* (Schltdl.) Benth., s'observe aussi; elle se différencie par ses 16 à 24 paires de folioles et ses glomérules rosés.





# TAMARIN DE L'INDE

*Pithecellobium dulce* (Roxb.) Benth.

Fabaceae

28

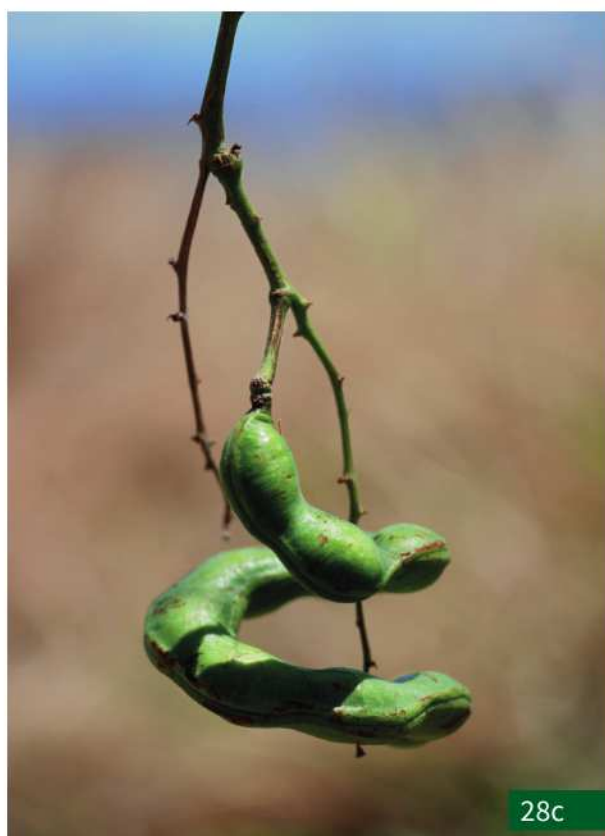


## ARBRE DE 4 À 15 M DE HAUT POURVUS DE PETITES ÉPINES (28a)

Les feuilles sont composées de 2 folioles elliptiques à obovales-elliptiques, obliques (28b). L'inflorescence est une panicule terminale de couleur crème à jaune. Le fruit est une gousse enroulée devenant rougeâtre (28c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

À La Réunion cette espèce sert de haies épineuses mais aussi de zones d'ombrage. Ses fruits et ses feuilles servent de fourrage pour le bétail. Ses gousses, riches en tanins, sont aussi appréciées par les promeneurs. Il est également utilisé en tant que bois de chauffe, bois d'ébénisterie et pour la fabrication d'instruments de musique (rouleur, djembé). Associée aux racines du Tamarin d'Inde, une plante parasite (*Hydnora esculenta* Jumelle et Perrier) fut déjà observée aux environs de Saint-Paul. Ce parasite ne se dévoile que pour exhiber ses fleurs.





# ZACASSI, ZÉPINAR BORD DE MER

*Prosopis juliflora* (Sw.) DC.

Fabaceae



**EEE - ARBUSTE DE 3 À 12 M DE HAUT ET  
POURVUS DE TRÈS GRANDES ÉPINES (29a)**

Les feuilles sont composées pari-bipennées de 2 à 3 paires de pennes de 11 à 15 paires de folioles elliptiques-oblongues (29b). L'inflorescence est une grappe en forme d'épi, longue de 7 à 15 cm et de couleur blanc-verdâtre virant au jaune (29c). Le fruit est une gousse falciforme ou droite, à sommet incurvé contenant une pulpe spongieuse (29d).

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Cette espèce a été introduite à La Réunion comme plante fourragère au début du XX<sup>e</sup> siècle et figure aujourd'hui parmi les espèces les plus envahissantes du monde selon l'UICN. Sa germination étant favorisée par le passage dans le transit du bétail (espèce dite zoochore), il semble crucial d'associer les perturbations (feu et herbivorie) pour limiter le développement de cet arbuste.



29a



29b



29b



29c



# ZACASSI, ZÉPINAR

*Vachellia farnesiana* (L.) Wight et Arn.

Fabaceae

30



## ARBUSTE ÉPINEUX DE 2 À 4 M DE HAUT

(30a)

Les branches en « zig-zag » sont couvertes de lenticelles et portent des feuilles composées bipennées de 2 à 7 paires de pennes portant 10 à 20 paires de folioles à limbe linéaire à oblong. Le pétiole est pubescent et muni de stipules épineuses, droites de 2 à 3 cm de long (30b). L'inflorescence est un glomérule axillaire portant des fleurs jaunes odorantes (30c). Le fruit est une gousse arrondie et brune (30d).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Autrefois à La Réunion, ses gousses étaient utilisées dans le tannage et ses fleurs dans la parfumerie. Aujourd'hui, elle fournit encore un très bon bois de chauffe car produisant peu de fumée. Ses feuilles, déposées dans le poulailler, sont parfois utilisées pour éloigner les poux des oiseaux.



30a



30c



30b



30d



# GRENADINE POCPOC

*Passiflora foetida* L.

Passifloraceae



## LIANE ANNUELLE OU BISANUELLE POUVANT ATTEINDRE 4 M DE LONGUEUR

Elle est pourvue de vrilles et couverte de poils raides, rudes et de couleur brun-jaunâtre. Les feuilles sont pourvues de stipules profondément divisées et d'un long pétiole. Le limbe est trilobé (31a). Les fleurs sont typiques du genre *Passiflora* : avec 3 styles-stigmates ressemblant à des clous et 5 étamines en forme de marteau. Celles de *P. foetida* ont 3 bractées divisées en segments filiformes glanduleux au sommet (31b). Le fruit est une baie jaunâtre à orange, incluse dans les bractées persistantes (31c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le fruit qui contient une pulpe blanche légèrement sucrée peut apporter un peu de douceur aux papilles. La fleur de cette espèce présente 3 stigmates qui matérialisent les clous de la Crucifixion ; d'où son nom de fleur de la Passion, rappelant la Passion du Christ.



31a



31b



31c



# GALABENT, CORBELLE D'OR

***Lantana camara* L. subsp. *aculeata* (L.) R.W. Sanders &  
*Lantana strigocamara* R.W. Sanders.**

**Verbenaceae**



## EEE - ARBRISSEAU À TIGE CARRÉE TRÈS PIQUANTE

Les feuilles sont simples alternes, recouvertes de poils raides et au limbe vert sombre, ovale et pointu. Chez *L. strigocamara* la base du limbe est cunéiforme (32a) et les fleurs sont entre le jaune et blanc rosé (32c) alors que chez *L. camara* subsp. *aculeata* la base du limbe est tronqué (32b) et les fleurs sont entre le jaune d'or à l'orange-rouge (32d). Les fruits sont des baies vertes, puis noires bleutées à maturité.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

*L. strigocamara* est une des plantes les plus envahissantes au monde connue pour sa valeur ornementale. À La Réunion *L. camara* est une plante ornementale mais aussi médicinale ; le père Raimbault la considérait comme « le plus efficace des anti-fiévreux ». Les enfants apprécient ses baies noires sucrées et le dégradé de ses fleurs (lié à leur degré de maturité) pour la confection de bijoux éphémères.





# CHOKAS BLEU ET VERT

*Agave gr. Americanae* et *Furcraea foetida* (L.) Haw.

Agavaceae



## EEE - GRANDES HERBACÉES

La feuille est bleutée et munie d'épines grisâtres sur toutes les marges chez *A. gr Americanae* (33a, choka bleu) alors que chez *F. foetida* (33b, choka vert) les feuilles sont vertes et munies d'épines rougeâtres sur les marges basales uniquement. Aussi, *F. foetida* ne possède pas d'épine terminale alors que *A. gr Americanae* en possède une rougeâtre et vulnérable. L'inflorescence est une grande panicule à fleurs dressées chez *A. gr Americanae* et pendantes chez *F. foetida*.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Ces espèces ont été introduites à La Réunion dans le but de développer une industrie de fibres, nommée « moulin cadère ». Elles ont fait l'objet de nombreux usages : savon, ficelles, cordes, toitures, vêtement, enclos, échelle, radeaux, enrichissement du sol, pare-feu... Aujourd'hui elles sont considérées comme des pestes végétales à éradiquer.





# ROSE AMÈRE

*Catharanthus roseus* L.

Apocynaceae



## HERBACÉE PÉRENNE SÉCRÉTANT DU LATEX BLANC

Les feuilles sont opposées décussées, à poils raides sur le pétiole et au limbe de forme variable, souvent elliptique à obovale et mucroné au sommet (34a). Les fleurs sont terminales à pétales soudés à la base formant un tube court, et disposées comme une roue au sommet (34b). La corolle peut être blanche, rose ou rouge. Le fruit est une paire de follicules, pubescente de 2 à 4 cm de long.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Egalement nommée « Pervenche de Madagascar » cette espèce est très connue pour ses propriétés médicinales. À La Réunion, elle est utilisée contre le diabète, pour favoriser la circulation sanguine et soigner les maladies de peau. Sa présence dans tout l'Océan Indien pourrait s'expliquer par sa valeur décorative mais aussi par son effet sur l'appétit. En effet, elle supprime la sensation de faim et aurait ainsi été emportée par les navigateurs.





# L'AFFOUCHE

*Ficus reflexa* Thunb.

Moraceae

35

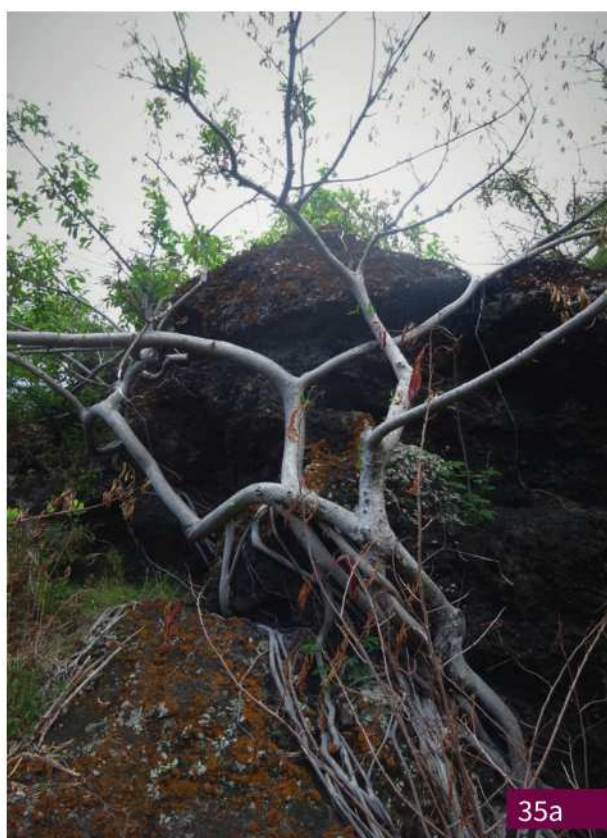


## ARBRE INDIGÈNE SÉCRÉTANT UN SUC LAITEUX (35a, 35b)

Les feuilles sont simples, alternes, pourvues d'un pétiole canaliculé et de stipules sessiles qui entourent la tige et laissent une cicatrice conique à la base de chaque feuille (35b). Le limbe est oblong à largement elliptique, souvent sub-ovale, glabre et à nervure médiane saillante (35b). L'inflorescence est une figue d'1 cm de diamètre, naissant par paires à l'aisselle des feuilles ou sur les rameaux sous la partie feuillée (35c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les espèces du genre *Ficus* produisent tous des figes. Cet organe est pourvu d'une ouverture permettant le passage des insectes qui pollinisent les fleurs situées à l'intérieur. Ce *Ficus* peut être un figuier étrangleur : une graine peut germer au creux d'un autre arbre, la plante se développe en épiphyte jusqu'à que ses racines atteignent le sol et qu'il étouffe l'arbre hôte.





# FOUGÈRE LATANIER

*Actinopteris semiflabelata* Pic. Serm.

Pteridaceae

36



## FOUGÈRE INDIGÈNE

Petite fougère présentant des frondes de 8 à 22 cm de long d'une forme bien reconnaissable (36a). Le pétiole est long de 3 à 17 cm. Les divisions dichotomiques du limbe forment un demi-éventail, d'où le nom de l'espèce : «semi» signifiant demi en latin et «flabellatus» signifiant flabellé, en éventail. Les segments stériles sont plus courts que les segments fertiles. Les sores sont linéaires disposés le long des segments (36b).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de sécheresse extrême, cette fougère est en mesure de dessécher ses parties végétatives pour les « réhydrater » dès les premières pluies, on appelle cela de la reviviscence. Elle est aussi capable de s'insérer dans les jointements des murs ou dans les interstices entre les pierres. Comme toutes les fougères, elle est pourvue d'un système vasculaire mais ne produit pas de graines mais des spores.





# PELLÉA VERT

*Pellaea viridis* (Forssk.) Prantl  
Pteridaceae

37



## FOUGÈRE INDIGÈNE

Rhizome courtement rampant, couvert d'écailles lancéolées. Les frondes peuvent atteindre jusqu'à 50 cm de long. Le pétiole est brun noir, brillant, canaliculé et pourvu d'écailles piliformes le plus souvent caduques sauf à la base. Le limbe peut être très variable mais rarement pennée, de forme lancéolée (37a). Les sores sont linéaires et marginaux (37b).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque cette fougère se développe dans les fissures des roches ou à leur pied, ses frondes ont une couleur glauque et un aspect souvent fripé, caractérisant la variété glauca (Sim) Schelpe et N.C. Anthony, particulière aux régions sèches de l'ouest de l'île (37c). Sa dénomination « capillaire » est une confusion. En effet, les capillaires sont des fougères du genre *Adiantum*, reconnaissable par leur fronde au limbe profondément découpé.





# LIANE DE BOEUF

*Cissus rotundifolia* (Forssk.) Vahl.

Vitaceae

38



## LIANE PÉRENNE POUVANT ATTEINDRE 10 MÈTRES DE LONG (38a)

Les jeunes tiges sont munies de vrilles. Les feuilles sont alternes et pourvues de stipules. Le limbe est cordiforme-arrondi, acuminé au sommet, généralement glabre, cireux et dentelé sur les marges (38b). L'inflorescence est une cyme à fleurs blanchâtre à verdâtre. Le fruit est une baie sub-sphérique, verte puis rouge ou violacée à maturité (38c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Autrefois les enfants qui « vavanguaient » dans les savanes de La Réunion s'amusaient à exploser les petites baies de cette espèce. Par fortes chaleurs, ses feuilles se replient afin de limiter la perte d'eau. Dans ces conditions on ne perçoit pas bien la forme arrondie de ses feuilles, comme l'indique son nom latin « *rotundifolia* ». Appelée vigne d'appartement, elle est de la même famille que le raisin (*Vitis vinifera*) et est vendue en tant que plante ornementale.





# HERBE DE LAIT

*Euphorbia heterophylla* L.

Euphorbiaceae



**HERBE ANNUELLE DRESSÉE DE 5 À 70 CM DE HAUT SÉCRÉTANT UN SUC LAITEUX (40a)**

Les feuilles sont alternes à la base et opposées au sommet. Le limbe est de forme très variable qu'évoque l'épithète de l'espèce « heterophylla ». Sur sols riches, il est elliptique-obovale obtus au sommet, cunéiforme et parfois pourvu d'une tache blanchâtre à la base. En milieux très secs, les feuilles deviennent étroites et allongées. Des stipules glanduleuses et sessiles sont présentes à la base du pétiole. L'inflorescence est terminale composée de nombreuses fleurs jaune-verdâtre.

Le fruit est une capsule «tricoque» glabre sphérique 2 à 3 mm de diamètre (40b).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Il s'agit d'une espèce adventice des jeunes champs de canne à sucre et des cultures maraîchères. Sa présence dans les savanes est un bon indice de sols remués, correspondant souvent à d'anciennes cultures.





# INDIGOTIER HIRSUTE

*Indigofera hirsuta* L.

Fabaceae

40



## HERBE ANNUELLE DRESSÉE POUVANT ATTEINDRE 1 M DE HAUT

Les rameaux sont longs, étalés et couverts de poils longs bruns étalés mêlés de poils blanchâtres plus courts (40a). Les feuilles sont composées imparipennées de 2 à 4 paires de folioles elliptiques-ovales, couvertes de poils couchés sur les deux faces (40b) et pourvues de stipules linéaires (40a). L'inflorescence est un racème long de 8 à 30 cm portant de nombreuses fleurs rouge brique ou roses (40c). Le fruit est une gousse linéaire densément pubescente (40d).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette espèce a sans doute été introduite à La Réunion comme engrais vert. Dans les régions tropicales et subtropicales, elle est utilisée comme plante de couverture pour la régénération des sols. En effet, en tant que fabacée fixatrice d'azote atmosphérique (grâce à une symbiose avec des bactéries du genre *Rhizobium*), la matière organique de cette espèce enrichit bien le sol.





# LABOURDONNAIS, PIQUANT ROUGE

*Themeda quadrivalvis* (L.) Kuntze

Poaceae



## GRAMINÉE ANNUELLE POUVANT ATTEINDRE ENVIRON 2 M DE HAUT

Les chaumes sont glabres dressées ou genouillées à la base qui se ramifie dans la partie supérieure. Les feuilles sont simples à limbe linéaire, glabre plié le long de la nervure médiane, de couleur vert-blanchâtre il devient brun rouge en séchant (41a). La ligule est membraneuse et large (41b). L'inflorescence est une panicule feuillée étagée de 15 à 50 cm de long (41c). L'épillet fertile est prolongé par une arête torsadée, longue de 4 à 5 cm (41c).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette herbe, autrefois beaucoup plus abondante, est traditionnellement utilisée lorsqu'elle est rouge (car résistante) pour la fabrication de chapeau. Il ne reste que quelques personnes qui tressent encore cette plante. C'est une espèce adventice des cultures de canne à sucre. Sa présence témoigne de l'évolution d'anciennes cultures ou d'anciens labour.



41a



41b



41c



# GROS FATAQUE

*Urochloa maxima* (Jacq.) R.D. Webster.

Poaceae

42



## GRAMINÉE PÉRENNE DRESSÉE POUVANT ATTEINDRE PLUS DE 2 M DE HAUTEUR (42a)

Son chaume est cylindrique, creux avec des nœuds pourvus de poils blancs duveteux (42b). Les feuilles sont simples, linéaires à étroitement lancéolées. La gaine est glabre et la ligule et membraneuse ciliée avec quelques longs cils sur les bords (42b). L'inflorescence est une panicule lâche de 30 à 60 cm de long (42c). Les épillets sont oblongs, obtus ou aigus.

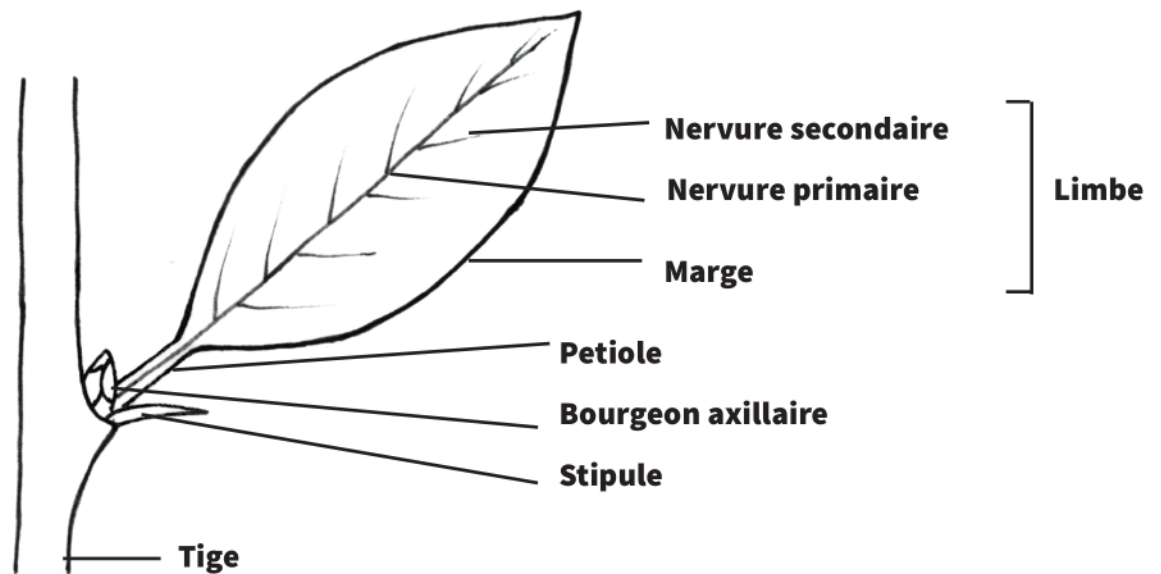
## LE SAVIEZ-VOUS ?

En raison de sa capacité à se développer dans des conditions ombragées, cette espèce est une adventice importante des champs de canne à sucre. Elle est très fréquente à La Réunion (au bord des chemins, dans les champs de canne à sucre etc..) et est considérée comme envahissante bien qu'elle soit largement utilisée comme plante fourragère très productive. Elle est une importante ressource en graines pour les becs-roses (*Estrilba astrild rubriventris*).

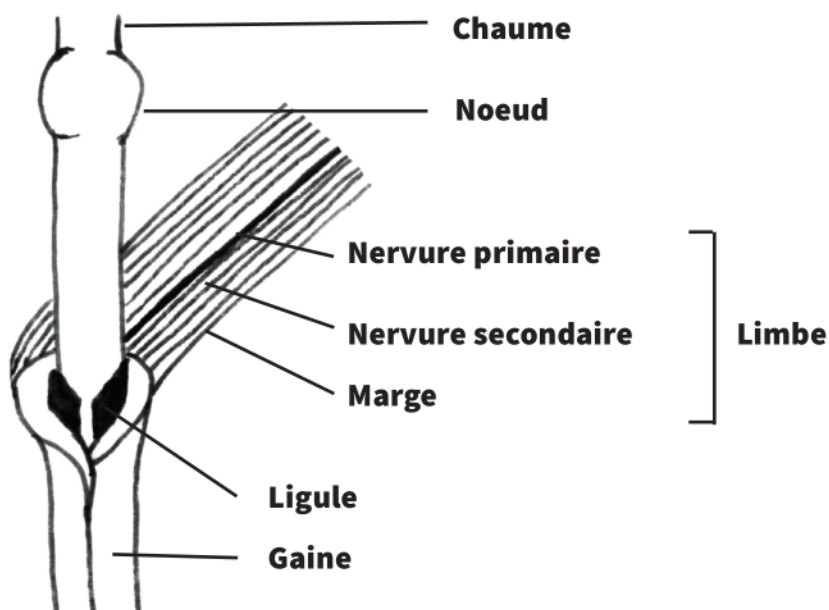




# ILLUSTRATIONS DES TERMES BOTANIQUES

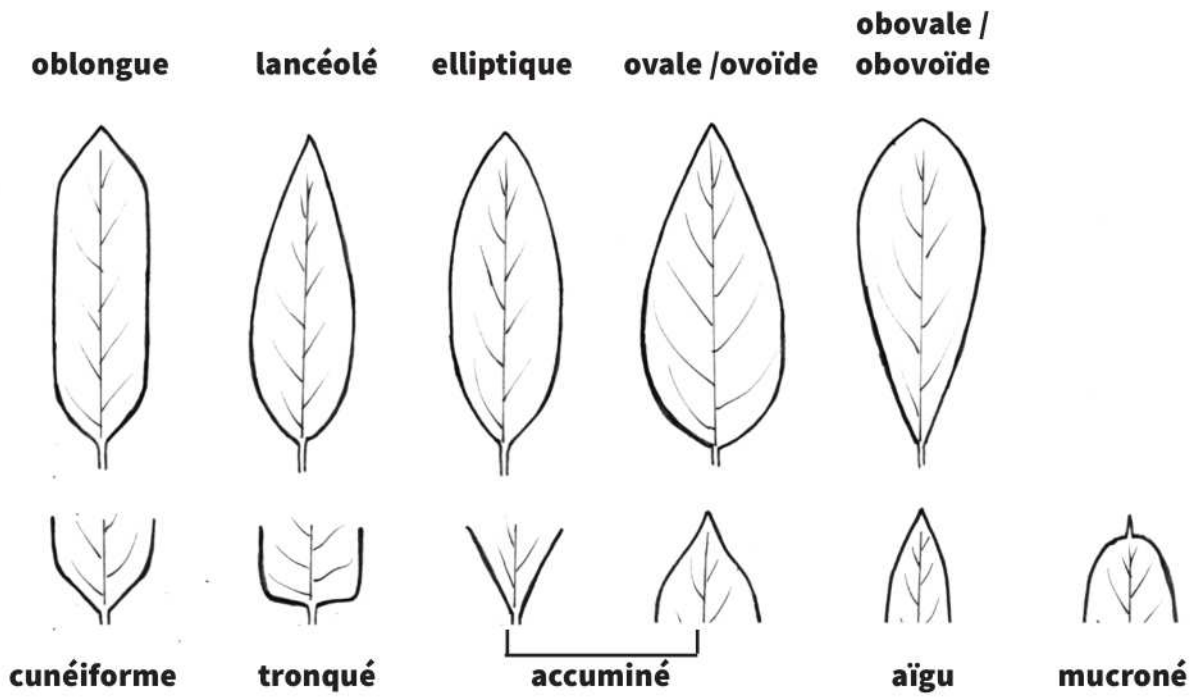


## 1. SCHÉMA D'UNE FEUILLE DE DICOTYLÉDONE

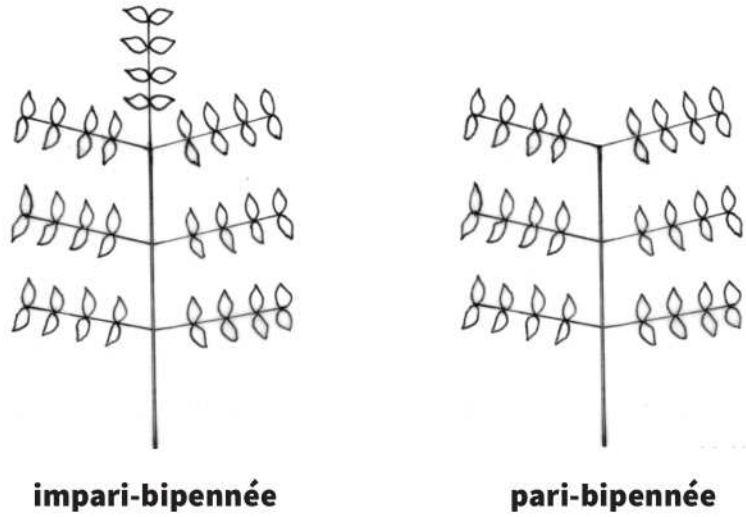
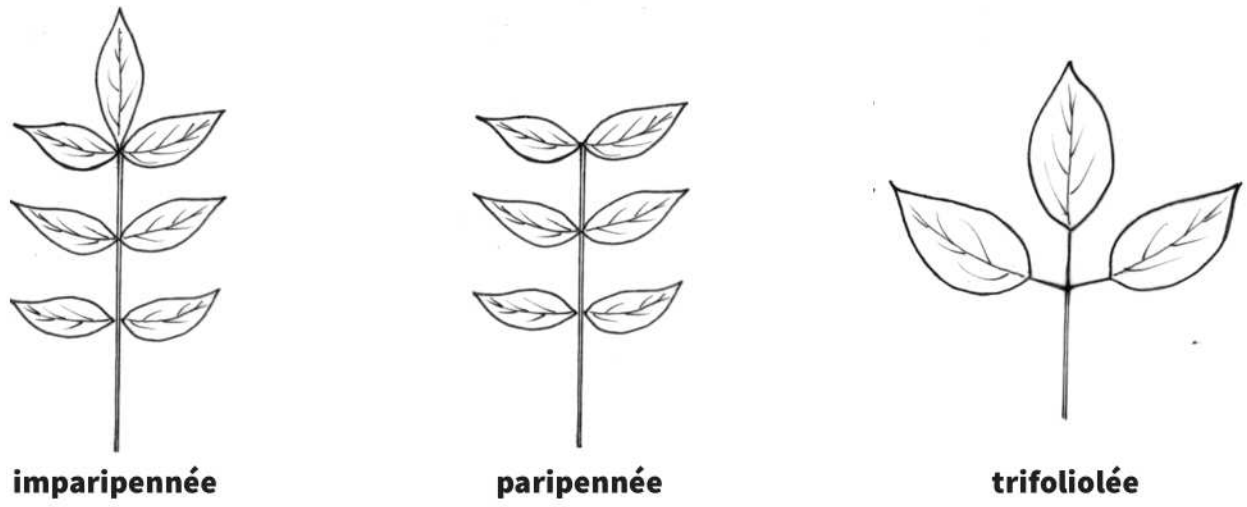


## 2. SCHÉMA D'UNE FEUILLE DE MONOCOTYLÉDONE (EX : POACÉE)



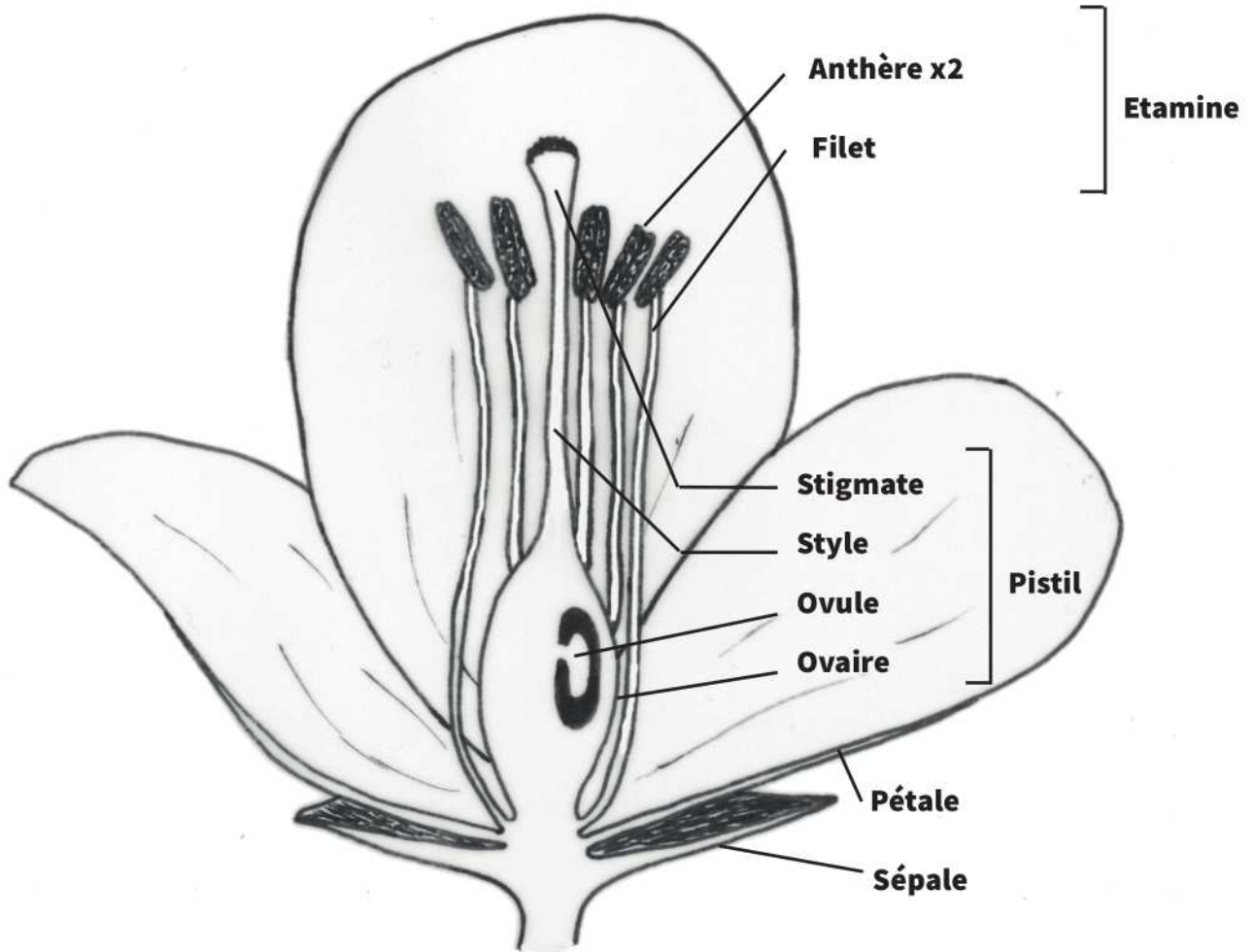


**3.SCHÉMA DE DIFFÉRENTS TYPES DE FEUILLE**

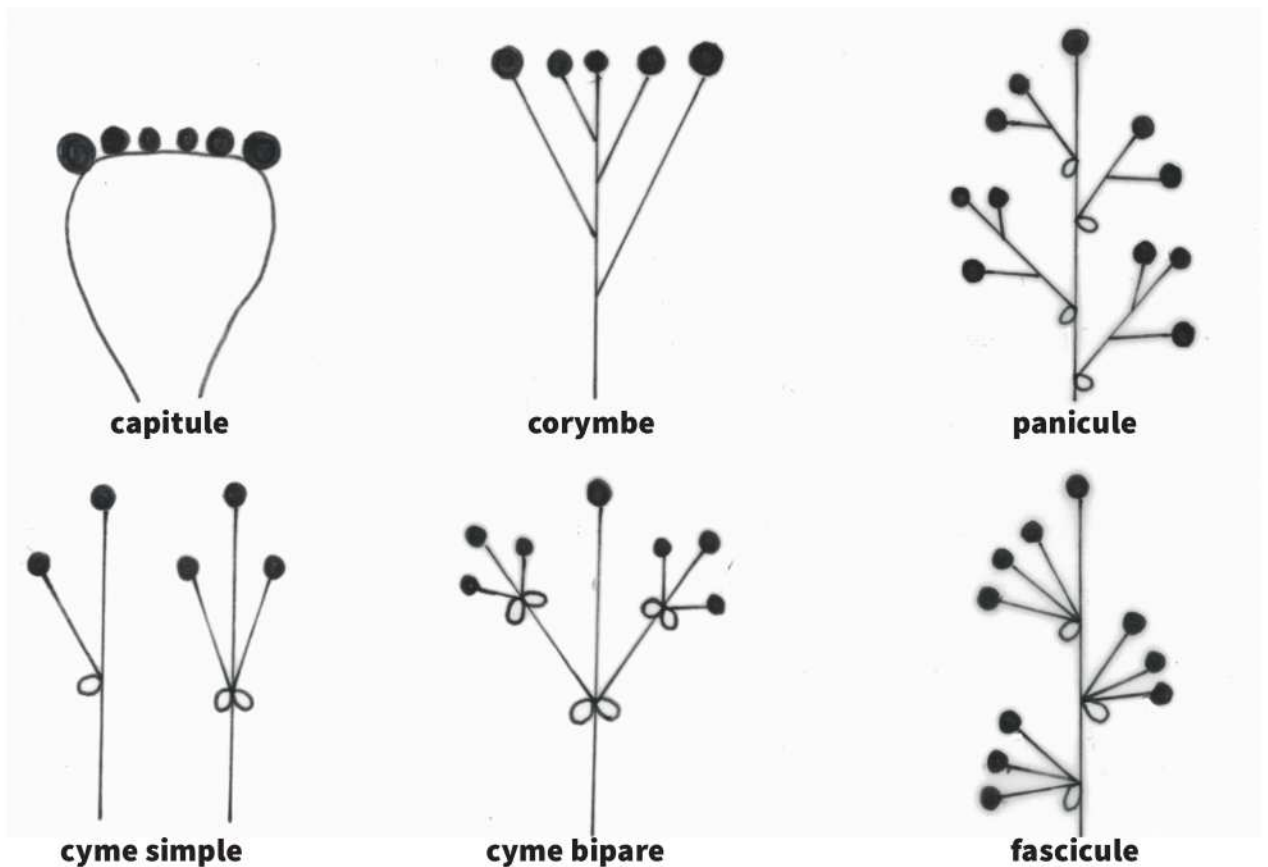


**4.SCHÉMA DE DIFFÉRENTES FORMES DE FEUILLE, DE SOMMET ET DE BASE DE FEUILLE**





**5. SCHÉMA D'UNE FLEUR HERMAPHRODITE D'ANGIOSPERME**



**6. SCHÉMA DE DIFFÉRENTS TYPES D'INFLORESCENCE**



# GLOSSAIRE

**Akène** : fruit sec indéhiscent, à une seule graine.

**Alternes** : se dit de feuilles insérées une à une à des hauteurs différentes sur une tige ou un rameau.

**Annuelle** : se dit d'une plante dont le cycle de vie se déroule sur une période inférieure à un an (contraire de vivace ou pérenne).

**Apprimé** : se dit d'un poil couché.

**Arête** : organe pouvant être présent chez les Poacées ; prolongement en pointe des glumes ou de la glumelle inférieure. (cf illustration des termes botaniques).

**Axillaire** : se dit d'un bourgeon se développant dans l'angle formé par la tige au niveau d'une bractée ou d'une feuille.

**Arille** : excroissance se développant autour de certaines graines à maturité, sans pour autant s'y adhérer.

**Baie** : fruit charnu à pépins.

**Bractée** : organe en forme de petite feuille situé à la base du pédoncule d'une fleur ou d'une inflorescence.

**Calice** : nom donné à l'ensemble des sépales d'une fleur (cf illustration des termes botaniques).

**Callus** : organe présent chez les Poacées qui correspond au prolongement de l'épillet et qui est généralement coriace voir piquant (cf illustration des termes botaniques).

**Canaliculé** : se dit d'un organe creusé longitudinalement en gouttière.

**Capitule** : inflorescence au niveau duquel de petites fleurs sessiles sont insérées les unes à côté des autres sur un réceptacle floral élargi porté par la tige (cf illustration des termes botaniques).

**Capsule** : fruit sec déhiscent, renfermant plusieurs graines, s'ouvrant spontanément par des fentes ou des pores.

**Caryopse** : fruit sec indéhiscent contenant une seule graine qui est soudée au péricarpe, typique chez les Poacées.

**Chaume** : organe présent chez les Poacées, correspond à la tige (cf illustration des termes botaniques).

**Cime** : partie la plus haute d'un arbre.

**Cunéiforme** : se dit d'un organe s'élargissant de la base au sommet.

**Corolle** : nom donné à l'ensemble des pétales d'une fleur (cf illustration des termes botaniques).

**Corymbe** : inflorescence à fleurs situées à peu près au même niveau bien que portées par des pédicelles fixés à des niveaux différents sur un axe commun (cf illustration des termes botaniques).

**Cyme** : inflorescence formée d'un axe principal et d'axes secondaires terminés par une fleur (cf illustration des termes botaniques).

**Cyme bipare** : inflorescence de type cyme où les axes secondaires sont insérés sur l'axe principal de manière opposée.

**Décussées** : se disent des feuilles opposées et où les plans foliaires successifs forment un angle de 90° entre eux.

**Déhiscent** : organe qui s'ouvre de lui-même à maturité pour libérer son contenu (graines, pollens, spores).

**Drupe** : fruit charnu indéhiscent caractérisé par un épicarpe membraneux, un mésocarpe pulpeux et un endocarpe lignifié constituant le noyau.





**EEE** : sigle désignant une Espèce Exotique Envahissante.

**Emménagogues** : qui stimulent le flux sanguin dans la région pelvienne et l'utérus.

**Émollient** : qui rend les couches superficielles de la peau plus douce, lisse et souple.

**Endémique** : espèce n'existant naturellement que sur ce territoire (pour cet ouvrage les Mascareignes). Si elles existent ailleurs, elles deviennent indigènes.

**Épi** : inflorescence formée d'un axe portant des fleurs dans pédicelles ou à pédicelles très courts.

**Épillet** : inflorescence caractéristique des plantes de la famille des Poacées (cf illustration des termes botaniques).

**Étamine** : organe mâle d'une fleur, porté par un réceptacle floral et situé entre la corolle et la partie femelle de la fleur.

**Étendard** : pétale supérieur, souvent le plus large, des fleurs des Papilionacées (une sous famille des Fabacées). Il recouvre plus ou moins les deux pétales latéraux, appelés ailes.

**Falciforme** : se dit d'un organe en forme de faucille.

**Fascicule** : inflorescence cymeuse contractée ayant l'aspect d'une touffe de fleurs pédicellées insérées en un même point.

**Foliole** : partie élémentaire indépendante d'une feuille composée, présentant elle-même l'aspect d'une feuille.

**Fronde** : feuille de fougère.

**Gaine** : base élargie d'une feuille, d'une bractée ou d'un pétiole entourant un rameau ou une tige (cf illustration des termes botaniques).

**Gamopétale** : se dit d'une fleur à pétales soudés.

**Roténone** : molécule organique toxique pour de nombreuses espèces d'animaux à sang froid. Elle entre dans la composition de nombreux pesticides et insecticides.

**Glabre** : dépourvu de poils (contraire : pubescent)

**Glochidie** : petit aiguillon barbelé trouvé sur certaines plantes.

**Gousse** : fruit sec s'ouvrant pas deux fentes (à double déhiscence), typique chez les Fabacées.

**Hampe** : sorte de tige sans feuilles partant souvent d'une rosette de feuilles et portant une ou plusieurs fleurs.

**Halophile** : plante présentant des besoins en salinité élevés afin de se développer de manière optimale.

**Héliophile** : se dit d'une plante qui aime les conditions fortement ensoleillées.

**Hirsute** : se dit d'un organe muni de poils raides et épais.

**Indéhiscence** : se dit d'un fruit ne s'ouvrant pas naturellement à maturité.

**Indigène** : qui est arrivé dans une région par des mécanismes naturels (non anthropiques)

**Latex** : sécrétion liquide souvent blanche parfois jaune ou incolore.

**Lenticellé** : ayant des lenticelles, des taches proéminentes à la surface de l'écorce des arbres.

**Limbe** : partie de la feuille prolongeant le pétiole (cf illustration des termes botaniques).

**Ligule** : organe membraneux situé à la jonction entre la gaine et le limbe des feuilles de Poacées (cf illustration des termes botaniques).

**Nucule** : fruit de type akène (sec indéhiscent à une seule graine) et à péricarpe ligneux.





**Opposées** : se dit des feuilles insérées au même niveau, au nombre de deux et situées l'une en face de l'autre.

**Panicule** : inflorescence décroissante de bas en haut, donc plus ou moins en forme de pyramide (cf illustration des termes botaniques).

**Pauciflore** : inflorescence qui porte peu de fleurs.

**Pédicelle** : support de chaque fleur quand le pédoncule est ramifié

**Pédoncule** : support d'une ou plusieurs fleurs ou des pédicelles, qui relie l'inflorescence à la tige ou au rameau.

**Pérenne** : se dit d'une plante dont le cycle de vie se déroule sur une période supérieure à un an ; contraire d'annuelle ou de vivace.

**Pétiole** : « queue » de la feuille, axe intermédiaire entre le limbe et la feuille (cf illustration des termes botaniques).

**Pubescent** : se dit d'un organe muni de poils.

**Réniforme** : se dit d'un organe en forme de rein.

**Reviviscence** : capacité de dessécher les parties végétatives pour les « réhydrater » dès les premières pluies.

**Rotacé** : se dit d'un organe en forme de roue.

**Rudéral** : se dit d'un végétal qui pousse sur les décombres, aux abords des habitations.

**Sore** : amas de sporanges (=organe qui renferme les spores) situé à la face inférieure d'une feuille de fougère.

**Stipule** : appendice foliacé, caduc ou persistant, souvent regroupé par deux et situé à la base du pétiole de certaines feuilles (cf illustration des termes botaniques).

**Stolon** : tige superficielle, rampante, munie de

longs entre-nœuds et terminée par un bourgeon qui forme des racines lorsqu'il est en contact avec le sol.

**Téphrosine** : substance naturelle de la famille des roténoïdes, qui ont pour la plupart une activité insecticide.

**Trigone** : se dit d'un organe à trois faces/angles.

**Verticille** : se dit de trois ou plus organes disposés de manière circulaire et insérés sur le même point d'un axe (cf illustration des termes botaniques).

**Verticillastre** : type d'inflorescence présente chez les Lamiacées qui a l'apparence d'un verticille qui est en réalité composé de deux cymes bipares insérées de manière opposée sur la tige.

**Virille** : organe volubile d'origine foliaire, plus ou moins filiforme servant à certaines plantes grimpantes de s'accrocher à un support.

**1. Savane du Cap La Hous-saye. Pauline GAUD**

**2. Hervé DOURIS**

**3. Savane de Crève Coeur. Pauline PAUD**



# INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES

<i>Actinopteris semiflabelata</i> (Sw.) Link.	47	<i>Passiflora foetida</i> L.	42
<i>Agave</i> gr. <i>Americanae</i>	44	<i>Pellaea viridis</i> (Forssk.) Prantl.	48
<i>Albizia lebeck</i> (L.) Wild.	35	<i>Phyllanthus amarus</i> Schumach. & Thonn.	12
<i>Aristida adscensionis</i> L.	16	<i>Pithecellobium dulce</i> (Roxb.) Benth.	39
<i>Bothriochloa pertusa</i> (L.) A. Camus.	15	<i>Prosopis juliflora</i> (Sw.) DC.	40
<i>Cajanus scarabaeoides</i> (L.) Thouars.	25	<i>Riccia</i> L.	13
<i>Catharanthus roseus</i> (L.) G. Don.	45	<i>Schinus terebinthifolia</i> Raddi.	30
<i>Cissus rotundifolia</i> (Forssk.) Vahl.	49	<i>Tabernaemontana persicariifolia</i> Jacq.	31
<i>Clitoria ternatea</i> L. var. <i>ternatea</i>	36	<i>Tephrosia noctiflora</i> Bojer ex Baker.	28
<i>Crotalaria retusa</i> L.	24	<i>Tephrosia purpurea</i> (L.) Pers. subsp. <i>purpurea</i>	18
<i>Crotalaria verrucosa</i> L.	24	<i>Themeda quadrivalvis</i> (L.) Kuntze.	52
<i>Dactyloctenium aegyptium</i> (L.) Willd.	10	<i>Trichodesma zeylanicum</i> (Burm. F.) R. r.	23
<i>Dactyloctenium australe</i> Steud.	10	<i>Urochloa maxima</i> (Jacq.) R.D. Webster.	53
<i>Desmodium gangeticum</i> (L.) DC.	26	<i>Vachellia farnesiana</i> (L.) Wight et Arn.	41
<i>Desmanthus virgatus</i> (L.) Willd.	22	<i>Zornia gibbosa</i> Span.	14
<i>Dichrostachys cinerea</i> (L.) Wight et Arn.	37		
<i>Ehretia cymosa</i> Thonn	32		
<i>Eragrostis pilosa</i> L.	11		
<i>Euphorbia heterophylla</i> L.	50		
<i>Ficus reflexa</i> Thunb.	46		
<i>Furcraea foetida</i> (L.) Haw.	44		
<i>Heteropogon contortus</i> (L.) P.Beauv. ex Roem. & Schult.	20		
<i>Hibiscus sidiformis</i> Baill.	19		
<i>Indigofera hirsuta</i> L.	51		
<i>Ipomoea obscura</i> (L.) Ker Gawl.	33		
<i>Ipomoea purpurea</i> (L.) Roth.	33		
<i>Ipomoea triloba</i> Linnaeus.	33		
<i>Jatropha gossypifolia</i> L.	34		
<i>Lantana camara</i> L. subsp. <i>aculeata</i> (L.) R.W. Sanders.	43		
<i>Lantana strigocamara</i> R.W. Sanders.	43		
<i>Leonotis nepetifolia</i> (L.) R. Br.	29		
<i>Leucaena leucocephala</i> (Lam.) de Wit.	38		
<i>Macroptilium atropurpureum</i> (DC.) Urb.	27		



# INDEX DES NOMS VERNACULAIRES

Baie rose	30	Mosa	38
Banoir	35	Paturin poilu	11
Bois bob	32	Pelléa vert	48
Bois de lait	31	Piquant blanc	16
Bois noir	35	Piquant jaune	20
Bothriochloa pertus	15	Piquant rouge	52
Café de Chine	30	Pois de senteur marron	28
Cassi	38	Pois rond marron	24
Chokas bleu et vert	44	Pompon soldat	29
Cœur de nely	12	Riccia	13
Corbeille d'or	43	Rose amer	45
Desmodie du gange	26	Siratro	27
Grenadine pocpoc	42	Tamarin de l'Inde	39
Gros fataque	53	Téphrosie noctiflore	28
Fausse pistache maronne	25	Ti cassi	22
Fougere latanier	47	Ti l'affouche	46
Galabert	43	Ti mosa	22
Grand feuille	32	Ti tamarin	12
Gros chiendent	10	Velpiquant	20
Herbe chacha	24	Volubilis	33
Herbe de lait	50	Zacassi	40
Herbe tourterelle	23	Zépinar bord de mer	40
Hibiscus faux-sida	19	Zépinar	41
Indigo rouge	18	Zornie gibbeuse	14
Indigotier hirsute	51		
Ipomé	33		
Jatropha	34		
Kéké	37		
L'encens	30		
Labourdonnais	52		
Liane de boeuf	49		
Liane madame	36		
Liane toupie	33		
Médecinier rouge	34		
Monte en l'air	29		



# BIBLIOGRAPHIE

- Aplamedom Réunion : Duriez-Bénéfix Isabelle & Marodon Claude.** 2011. Zerbaz péi, pratiques et utilisations des tisanes à l'île de la Réunion. Azalées éditions, 73 p.
- Bhatt K.C., et Saha D.** 2016. Indigenous knowledge on fibre extraction of Sunnhemp in Bundelkhand Region, India. *Indian Journal of Natural Products and Resources (IJNPR)*. 5(1), p. 92–96.
- Boulet V.** 2018. La végétation des savanes de l'ouest de La Réunion. 1. Concepts et organisation paysagère. Presses Universitaires Indiaocéaniques (PUI).
- Challamel aîné,** éd. 1878. Catalogue des produits des colonies françaises / Exposition universelle de 1878. Paris : Challamel aîné
- Challamel aîné,** éd. 1862. Catalogue des produits des colonies françaises / Exposition universelle de Londres de 1862. Paris : Challamel aîné
- Chatterjee A., Das B., Adityachaudhury N., et Debkirtaniya S.** 1980. Note on the insecticidal properties of the seeds of *Jatropha gossypifolia* Linn. *Indian Journal of Agricultural Sciences*. 50(8), p. 637-638.
- Erkovan H.I, Clarke P.J., et Whalley R.D.** 2016. A review on General Description of *Vachellia farnesiana* (L.) Wight & Arn. *Atatürk Üniversitesi Ziraat Fakültesi Dergisi*. 47(1), p. 71–76.
- <http://tropical.theferns.info/>  
<https://inpn.mnhn.fr/>  
<https://mascarine.cbnm.org/>  
<https://uses.plantnet-project.org/>  
<https://www.especiesinvasives.re/>  
<https://www.feedipedia.org/>  
<https://www.tela-botanica.org/>



#### Auteurs

GAUD Pauline, BOULLET Vincent,  
BRIFFAUD Serge, ROBERT Morgane et  
AH-PENG Claudine.

#### Remerciements

Henri Hoarau ; Raymond Lucas ;  
Nancy, Téophane et Mina des savanes de  
Bernica ; Florans et Daniel Hoateau de  
Kazkabar ; Christian Fontaine du Conser-  
vatoire Botanique National de Mascarin ;  
Raphaël Solesse, Maëva Tangama ,  
Mathieu Rouget, Olivier Flores, Nicolas  
Cuenin, Nicholas Wilding, Gérard Lebre-  
ton, Cédric Lепенier, Jean-Noël Riviere,  
Pierre-André Wagner, Alizée Dallonie de  
l'UMR PVBMT ; Maria Benard et Laurence  
Jouve de l'association les Amis de  
l'Océan Indien ; Sandrine David et Remi  
Bercovitz de l'UMR PASSAGE du CNRS  
de Bordeaux ; Jean-Christophe Garcia  
du Parc National de La Réunion ; Valérie  
Mouchard et Tanguy Sevat de la Mairie  
de Saint-Paul et enfin Hervé Douris pour  
ses magnifiques photos.

#### Dessins

Pauline Gaud

#### Maquette

Tanguy SEVAT-DENUET  
d'après DES SIGNES  
studio Muchir Desclouds 2018

#### Impression

NID imprimerie

#### Credits photos

Hervé DOURIS :

Photo de couverture

2ième vignette de la page de couverture

4ème vignette de la page de couverture

Page 5

Haut page 8

Haut page 9

Page 21

8a, 10a, 10c, 18c, 21f, 22b, 22d, 24c, 26d,  
26c, 27a, 28c, 29b, 29c, 30c, 33a

Vincent BOULLET :

Page 7

Bas page 8

1a, 2c, 9d, 25a, 25b, 25c, 32a, 32b,  
32c, 32d

Serge BRIFFAUD :

Photo du centre page 8

28a

Pauline GAUD :

3ième vignette de la page de couverture

Page 6

Centre et bas page 9

Page 17

1b, 2a, 2b, 3a, 3b, 5a, 5b, 5c, 6a, 6b, 6d,  
7a, 7b, 7c, 8c, 9a, 9b, 9c, 10b, 12a, 12b,  
12c, 13a, 13c, 14a, 14b, 14c, 15a, 15b,  
15c, 16a, 16b, 17a, 17b, 18a, 20a, 20b,  
21b, 22a, 22c, 23a, 23b, 23d, 24b, 24d,  
26a, 26d, 27c, 30d, 33b, 34a, 34b, 35a,  
35b, 35c, 36a, 36b, 37a, 37b, 38a, 38b,  
38c, 39a, 39b, 40a, 41a, 41b, 42a, 42b, 42c

Morgane ROBERT :

1ière vignette de la page de couverture

4a, 4b, 7c, 8b, 16c, 23c, 27b, 28b, 29a,  
29b, 30a, 30b, 31a, 31b, 31c, 37c, 40b,  
40c, 40d, 41c

Raphaël SOLESSE :

11a, 11b, 13b, 17c, 18b, 19a, 19b, 19c,  
21a, 24a



« LÀ [DANS LES BAS DE L'OUEST], SE VOIENT CHAQUE ANNÉE, PENDANT LA SAISON SÈCHE, DES FEUX DE SAVANE [...] FAVORISANT PAR LE PEU DE POTASSE DUE À L'INCENDIE, UNE REPOUSSE PRÉCOCE DE L'HERBE, ATTENDUE PAR LES TROUPEAUX FAMILIQUES QUI ERRENT AINSI DEPUIS L'ORIGINE ».

Jacques Lougnon, 1989.

Le label « **Ville d'art et d'histoire** » est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

**La cellule Ville d'Art et d'Histoire de Saint-Paul**, pilotée par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la Ville par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférencier professionnels.

**Renseignements, réservations**  
**Service culture - Cellule Ville d'Art et d'Histoire**  
97460 Saint-Paul  
Tél: 02 62 34 49 20  
[www.mairie-saintpaul.re](http://www.mairie-saintpaul.re)  
[patrimoine.culturel@mairie-saintpaul.fr](mailto:patrimoine.culturel@mairie-saintpaul.fr)

